

Ma ville
bouge !

ville de **Valentigney**
www.valentigney.fr

L'actu à portée de main !

Valentigney

magazine

N°44 - décembre 2022

*Joyeuses fêtes
de fin d'année !*



www.valentigney.fr



#mavillebouge

Sommaire

Retour sur	4	3	Édito du Maire Citoyenneté et Interactivité
Cadre de vie	8	6	Mémoire
Solidarité	11	10	Prévention et sécurité
Culture	14	12	Économie / commerce
Actualités	17	16	CCAS
Agenda	22	20	Sport

Mairie Pratique

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

Ouverture de la mairie au public :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

• Réservation de salles municipales : aux horaires d'ouverture de la mairie (sauf pendant les vacances scolaires).

Espace Emploi Sud

• Pôle multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney. Tél. 03 81 36 12 80
Ouvert à tous sans rendez-vous :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h

www.valentigney.fr - courriel : contact@valentigney.fr

• Mairie standard	03 81 36 25 00	• Service éducation	03 81 36 25 05
• Police municipale	03 81 36 25 07	• Service culture	03 81 36 22 43
	06 08 90 80 40	• Service communication	03 81 36 22 42
• Services techniques	03 81 36 25 01	• Service commerce	03 81 36 25 36
• Centre Technique Municipal	03 81 37 70 40	• Archives municipales	03 81 36 22 53
• CCAS	03 81 36 25 02	• Pôle multiservices	03 81 36 12 80
• Urbanisme	03 81 36 25 03	• Médiathèque	03 81 37 98 98
• Fêtes et cérémonies	03 81 36 22 55	• Bibliothèque annexe	03 81 35 09 54
• Service des sports	03 81 36 25 04		

Valentigney magazine, Bulletin d'information municipale • N° 44 • DÉCEMBRE 2022

► Directeur de la publication : Philippe Gautier ► Rédaction : Karima Kabouss
► Responsables de la communication : Arnaud Pavillard - Armando Lopes ► Photos : Fonds Ville et associations, le Club photo, Pixabay, Adobe Stock, Pays de Montbéliard Agglomération ► Conception & Impression : Schraag Imprimerie - Belfort
► Dépôt légal : 1282-7630 - décembre 2022

Citoyenneté et Interactivité : Chacun au service de tous !

À l'heure de la mise en place début 2023 de l'application Tell My City (voir page 18), il convient de rappeler les finalités d'un tel dispositif à savoir le bien-être de tous grâce à la vigilance de chacun. Il s'agit de s'inscrire dans un esprit constructif, celui d'une amélioration continue au service de la collectivité.

Il ne s'agit ni d'un exutoire, ni d'un prolongement des réseaux sociaux ; les amateurs de forums en tout genre seront déçus. Il ne sera pas question pour eux de disposer d'un espace leur permettant de propager des approximations.

L'application est en effet basée sur la géolocalisation. Il sera procédé, naturellement, à toutes les vérifications adéquates lors de la prise en compte des doléances et autres remarques concernant les équipements communaux, la sécurité, le respect des espaces publics, etc.

Il s'agit d'un outil supplémentaire en matière de remontées et d'échanges d'informations, permettant d'apporter des explications, de raccourcir, autant que faire se peut, les délais d'intervention, s'il doit y avoir intervention. Cet outil doit susciter des réflexes, ce dans une logique citoyenne, c'est-à-dire au service de tous. Ces partages d'informations permettront de rappeler aussi, autant de fois que cela sera nécessaire, les domaines de compétences respectives de la commune, de l'agglomération, du département, de la région, mais aussi des services de l'État.

Les réformes territoriales ont contribué à complexifier les schémas administratifs, en multipliant les interlocuteurs, représentant chacun une administration, avec ses règles propres, ses ministères respectifs de tutelle. Un véritable casse-tête, par exemple au niveau régional, les services se répartissent entre Dijon et Besançon.

L'heure est plus que jamais à la solidarité, une solidarité quotidienne de proximité, celle qui permet de lutter contre l'isolement, tout au long de l'année, au-delà de cette période synonyme de retrouvailles familiales, de partage d'émotions.

Des émotions, des animations, de l'ambition, ce n'est pas ce qui a manqué à Valentigney, tout au long de cette année écoulée comme en témoigne la densité de ce numéro de Valentigney Magazine. Ce sera le cas aussi pour les années à venir avec l'ambition pour notre ville de continuer à jouer un rôle pionnier sur des projets d'envergure conjuguant anticipation et dynamisme communal avec les priorités du moment, notamment en matière d'économies d'énergie, de transition énergétique. Ces défis sont importants, les projets doivent être à la hauteur de l'enjeu, cela sera le cas.



Mais chaque chose en son temps, l'année 2022 n'a pas encore tiré sa révérence. La municipalité vous souhaite de passer les plus agréables fêtes possibles.

Philippe Gautier
Maire de Valentigney



À l'heure italienne

Le 20 février dernier, le service culturel de la Ville, la couturière Nicole Villemint et le photographe Jean Gourlaouen nous ont fait voyager à Venise le temps d'une journée. Un défilé de costumes vénitiens, des animations et un repas aux saveurs italiennes étaient au programme. La journée vénitienne a rencontré un beau succès. **Rendez-vous dimanche 12 février 2023 pour la seconde édition.**

Apprenons les gestes de premiers secours

Au cours du 1^{er} trimestre 2022, la Ville de Valentigney a organisé plusieurs sessions gratuites de formations aux premiers secours. Les participants ont ainsi pu acquérir des notions utiles pour l'utilisation des défibrillateurs semi-automatiques (DSA) présents dans la Ville. Les gestes de premiers secours peuvent également s'avérer utiles au quotidien. Les formations ont été très appréciées par les participants.



Mission Ville propre

Une quarantaine de personnes (adultes, enfants, élus, membres d'associations...) ont participé au nettoyage de printemps organisé par la commune. Cette action permet de compléter le travail effectué au quotidien par les agents municipaux et d'offrir aux Boroiilots un cadre de vie plus propre et plus agréable. Cette opération de sensibilisation sera reconduite tous les ans.

La langue française à l'honneur

Au cours du mois de mars, le service culturel de la Ville et ses partenaires (Francas, Coucou qui lit et association Parenthèse) ont proposé des rendez-vous dans le cadre de la Semaine de la langue française et du Printemps des poètes. « La dictée des dix mots », jeux de société autour de la langue française et ateliers d'écriture étaient au programme. La Place Émile Peugeot, pour sa part, s'est parée des textes créés par les enfants des Francas pendant les ateliers d'écriture.



Élégance et charme

Cette année, notre Ville a eu la chance d'accueillir deux belles élections : celle du concours « Ambassadrice Franche-Comté » au mois de mai, puis celle d'Ambassadrice France en fin d'année. En 2023, Valentigney recevra une nouvelle fois l'élection régionale du concours. À cette occasion, la candidate qui représentera notre belle région au concours « Ambassadrice France » sera désignée.

La rhubarbe en fête

Les visiteurs ont répondu présents à la traditionnelle invitation de l'association Ville Village Nature le 5 juin dernier. L'occasion de déguster l'excellente rhubarbe transformée en délicieuses tartes cuites au feu de bois dans un four ancien et autres confitures. Un moment convivial et sympathique dans la cour du musée de la paysannerie qui ouvrait gratuitement ses portes pour l'occasion.



Du haut niveau au centre équestre

Du 10 au 12 juin, le centre équestre de notre Ville a accueilli du beau monde, sous une chaleur caniculaire. Des compétitions « pros » et « amateurs » de concours complet (dressage, saut d'obstacles et cross), auxquelles ont pris part 120 participants, se sont déroulées tout le week-end. Certaines épreuves étaient qualificatives pour les championnats de France.

Les cuivres à l'honneur

Dans le cadre du festival Eurocuivres qui s'est déroulé dans tout le Pays de Montbéliard au cours du mois de juillet, Valentigney a accueilli deux concerts de cuivres le mardi 19 juillet. Le 1^{er} concert s'est tenu sur la place de la République et le second, à la salle Georges Jonsco. Cors, percussions et autres trompettes étaient de la partie. Les spectateurs ont pu apprécier un programme d'une grande qualité musicale.



Nouveauté 2022 : le forum des associations

Le premier forum des associations, organisé le 10 septembre par la Ville, s'est tenu sur le site des Longines. Environ trente associations sportives, culturelles, caritatives... ont pris part à la manifestation. Elles avaient pour objectif de se faire connaître auprès de nouveaux adhérents. Pour ce faire, des expositions, animations ou encore initiations étaient au programme de la journée.



Un BockSons 100% rock

L'édition 2022 du BockSons festi'Val a réuni près de 4 500 spectateurs sur l'esplanade Fernand Vurpillot. Bons sons, nostalgie des groupes The Exploited, The Stranglers, Blankass... bonnes bières et gastronomie locale étaient au rendez-vous. Tout était réuni pour offrir aux festivaliers un moment de pur plaisir. La performance du groupe Russkaja, en clôture du festival, a fait l'unanimité! **Rendez-vous les 9 et 10 juin 2023 pour la prochaine édition.**

Un salon pour les futurs mariés...

Début septembre, Valentigney a accueilli la première édition du salon du mariage à la salle Georges Jonsco. Ce rendez-vous a permis aux futurs mariés de trouver des idées, rencontrer les nombreux prestataires (robes de mariées, lingerie, bijoutiers, coiffeuses, restaurateurs, pâtisseries, animateurs de soirée, photographes, traiteurs) et de comparer leurs offres.



Un salon du jeune lecteur solidaire

Notre Ville a accueilli les 15 et 16 octobre derniers, la 19^e édition de « Livres complices », le salon du jeune lecteur organisé par l'ADeC (Association de développement culturel du Pays de Montbéliard). Le thème retenu cette année était « la solidarité ». Dix-huit auteurs de littérature jeunesse ont répondu présents. Petits et grands étaient ravis de pouvoir échanger avec eux ou de faire dédicacer un livre. Outre les rencontres avec les auteurs, le salon proposait également de nombreuses animations comme : lectures de contes, ateliers ludiques et créatifs, jeux ou encore spectacles. Tous les ateliers ont connu un très beau succès auprès des enfants.



Mémoire

Un 11 novembre pas comme les autres...

Cette année, la commémoration de l'Armistice de 1918 a pris une dimension particulièrement solennelle dans notre Ville. Petit rappel. Il y a quelques mois, les associations patriotiques (Anciens combattants et Souvenir français) ont sollicité la Municipalité pour soumettre l'idée d'ajouter les noms de combattants morts pour la France sur le Monument aux Morts de la Ville. L'idée a évidemment été approuvée avec beaucoup d'enthousiasme. Pendant plusieurs mois, le Cercle d'entraide généalogique de Franche-Comté a procédé à des recherches de documents qui attestent du sacrifice des treize Boroillots pour leur pays. C'est ainsi que le 11 novembre dernier, une plaque ornée des 13 noms de combattants « oubliés de l'Histoire » est venue rejoindre la liste gravée sur notre Monument aux morts. Au cours de la cérémonie, les 13 noms, restés dans l'oubli jusque-là, ont été égrenés un par un à voix haute.

Qui sont les 13 combattants oubliés par l'Histoire ?

Première Guerre mondiale

Louis Cuvier (1914), Jules Lochard (1914), Léon Moyne (1914), Émile Glardon (1915), Fernand Hory (1915), Paul Mathie (1916), Louis Grenet (1918), Fernand Semonin (1918).

Seconde Guerre mondiale

René Goetz (1944), Charles Jeanbourquin (1945), Guy Bertrand (1945), Georges Roch (1945).

Guerre d'Indochine

René Bouteiller (1963, des suites de ses blessures).

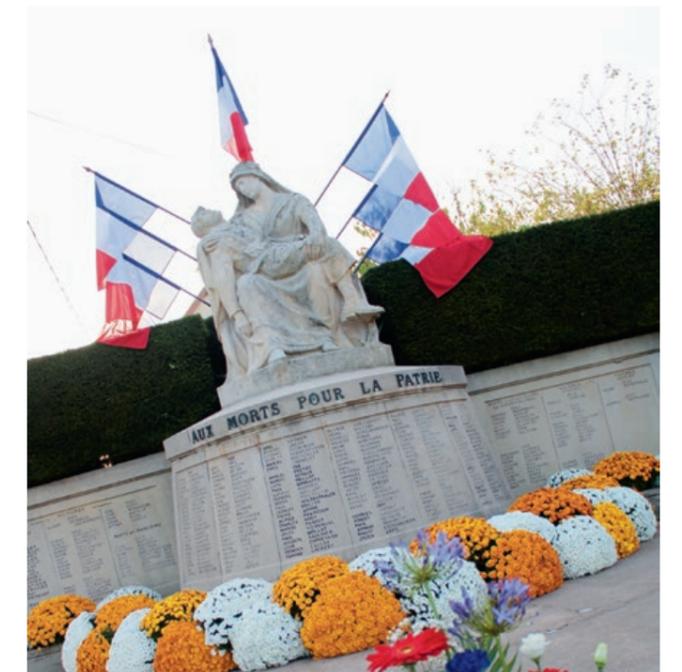


Les noms de **161 Boroillots**, morts pour la France, sont désormais inscrits sur le monument aux morts de Valentigney.



Commémoration : un protocole établi

Profitez de ce magazine pour revenir sur le déroulé des cérémonies patriotiques. Celles-ci commémorent la mémoire des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Elles sont organisées par les services de la Ville (notamment le service Protocole, fêtes et cérémonies) et les associations patriotiques rassemblées dans une commission pilotée par monsieur Gérard Paterek, Conseiller Délégué aux associations patriotiques. Le jour de la cérémonie, les participants se retrouvent pour défiler jusqu'au lieu de la commémoration. Une minute de silence est respectée. Monsieur le Maire et les associations patriotiques prennent la parole, peuvent lire un manifeste et des gerbes sont déposées au pied du monument. La Marseillaise est interprétée par l'Harmonie. Enfin, un salut aux portedrapeaux vient clore la cérémonie. Les associations de la Ville et l'ensemble de la population sont invités à participer aux différentes commémorations.



Le calendrier 2023 des cérémonies patriotiques

Dimanche 19 mars :

Anniversaire du cessez le feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie. Journée Nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et combats en Tunisie et au Maroc

Dimanche 30 avril :

Journée Nationale du Souvenir des victimes et héros de la Déportation

Lundi 8 mai :

Célébration de la Victoire du 8 Mai 1945

Jeudi 8 juin :

Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

Dimanche 18 juin :

Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940

Dimanche 16 juillet :

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État Français et d'hommage « aux Justes » de France

Samedi 11 novembre :

Anniversaire de l'armistice de 1918

Samedi 18 novembre :

Anniversaire de la Libération de Valentigney

Espace Naturel Sensible de la Baume

Un patrimoine naturel à préserver

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites remarquables par leur diversité biologique et paysagère. La mise en œuvre de la politique de préservation de ces sites est gérée par le Département.

Principaux objectifs

En 2012, dans le but de la préservation des milieux naturels, des habitats et des espèces présentes sur le site de la Baume et du Vernois, le Conseil Général (à l'époque) a inscrit ce secteur parmi le réseau des Espaces Naturels Sensibles d'intérêt départemental. Cet espace d'une superficie d'environ 70 hectares (**dont 26 sur le territoire de Valentigney**) comprend : le bois du Vernois, la lisière, la plaine alluviale, la corniche de la Baume, le bas du Doubs (canal de la Rosa), le canal d'irrigation.

La mission du Département est d'élaborer un plan de gestion à partir d'un diagnostic afin de mettre en œuvre un programme de conservation des espèces (oiseaux, chiroptères, insectes...) et de leurs habitats (prairies de fauche, forêts alluviales, hêtraie-chênaie, tillaie-ébrale). L'ouverture au public afin de le sensibiliser à la sauvegarde de ce site fait également partie des objectifs fixés.

Comment les atteindre ?

La mise en œuvre de la gestion nécessite un partenariat entre différents acteurs : propriétaires, exploitants, maîtres d'ouvrages, associations, gestionnaires locaux portant la compétence et le Département. Ce partenariat est basé sur du volontariat avec des actions validées ensemble et en lien avec les enjeux de préservation du site Espace Naturel Sensible.

Entre 2023 et 2031, des inventaires et suivis naturalistes seront menés afin de mettre à jour les données écologiques.



La forêt reprend ses droits.



Que trouve-t-on dans cet espace ?

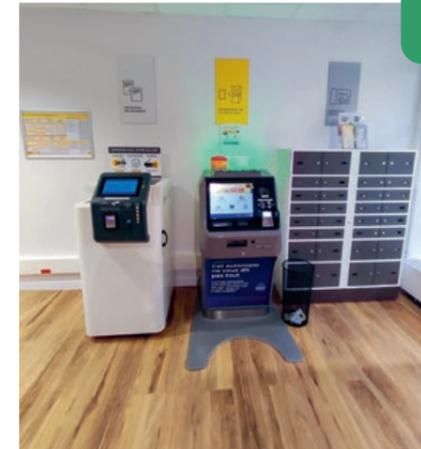
De nombreuses espèces végétales et animales sont recensées dans les Espaces Naturels Sensibles. Sur le site de la Baume et du Vernois, on retrouve par exemple :

- ▶ 778 espèces de champignons,
- ▶ 10 espèces d'odonates (libellules),
- ▶ 35 espèces de rhopalocères (papillons),
- ▶ 16 espèces d'orthoptères (criquets/sauterelles),
- ▶ 6 espèces de reptiles
- ▶ 8 espèces d'amphibiens
- ▶ 20 espèces de poissons,
- ▶ 48 espèces d'oiseaux nicheurs,
- ▶ 28 espèces de mammifères dont 11 de chiroptères (chouettes-souris).

Dans le bois du Vernois

Pour préserver notre belle forêt, plusieurs actions sont envisagées :

- ▶ Diversification des essences forestières (selon le programme de travaux de l'ONF)
- ▶ Augmentation du nombre d'arbres à forte valeur biologique (objectif : 10 arbres « bio » par hectare).
- ▶ Élimination des espèces invasives (laurier-cerise dans le Bois du Vernois).
- ▶ Sensibilisation des riverains...



Dans le cadre de la reconstruction du centre-ville, la façade du bâtiment sera totalement rénovée.



La Poste fait peau neuve !

Après plusieurs mois de fermeture en raison de travaux, le bureau de poste de la rue Carnot accueille de nouveau les usagers depuis début novembre. C'est désormais dans un espace flambant neuf, totalement réaménagé que La Poste vous reçoit. Les locaux ont été rénovés du sol au plafond, y compris les installations et branchements électriques et informatiques. Cette réfection complète comprend aussi du désamiantage. Du côté des services, deux accueils distincts sont à votre disposition : un bureau de poste classique (envoi, réception des colis...) et un autre accueil dédié aux clients de La Banque Postale. Par ailleurs, deux bureaux permettent aux conseillers bancaires de recevoir les clients. La Poste vous offre également la possibilité d'acquiescer un téléphone ou de souscrire à un forfait téléphonique. Enfin, une salle dédiée aux examens du Code de la route accueillera les candidats dès le début d'année 2023.



Coût des travaux :

414 000 €

financés intégralement par La Poste



La rénovation de Pézole se poursuit

Les travaux entrepris par l'organisme logeur Idéha à Pézole en 2021 vont bon train. Les opérations de démolition ont laissé place à la réhabilitation des bâtiments et à la construction de trois nouveaux immeubles (soit 36 logements). Les travaux de réhabilitations et créations de parkings, sont terminés. À terme, le quartier offrira à ses habitants un confort et une qualité de vie plus agréables.

Prévention et sécurité

Réglementations en vigueur: petite piqûre de rappel

La Police Municipale souhaite rappeler aux propriétaires de chiens quelques règles à respecter pour le bien-être et la sécurité de tous.

Soyez maître de votre chien

La plupart des propriétaires de chiens a bien conscience de la nécessité de ramasser les déjections de leurs animaux. Malheureusement, certains ne s'en préoccupent pas et nuisent au bien-être des autres habitants. Pour rappel, selon l'article R.634-2 du Code Pénal, **le fait d'abandonner des déjections est puni d'une amende de 4^e classe (soit 135€).**



En ce qui concerne les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie, rappelons que conformément à l'article L 211-14 du code rural et de la pêche maritime, toute personne, détenant des chiens de ces catégories, est dans l'obligation de le déclarer en mairie, afin d'obtenir un permis de détention de chien catégorisé. **De plus, il est obligatoire de tenir ces animaux en laisse et muselés, sur l'ensemble du territoire communal, y compris en forêt.**

Enfin, il est bon de rappeler que, d'après l'article 1385 du Code civil, **le propriétaire du chien est responsable des dommages causés par son animal.** L'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit **une amende de 68€** pour les aboiements diurnes d'un chien. Pour les aboiements nocturnes, l'amende peut s'élever à 450€ (pour chacune des infractions constatées) en cas de saisie du tribunal.



Cambriolages: tous vigilants!

À chaque période automnale, une recrudescence des cambriolages en fin de journée est observée. La Police Municipale vous rappelle quelques précautions à prendre: il est impératif de verrouiller sa porte en cas d'absence, dissimuler ses objets de valeur, ne pas laisser ses clés cachées à proximité de son domicile.

Si vous remarquez un véhicule suspect aux abords de votre domicile ou en cas de tentative d'effraction, **n'hésitez pas à contacter la Police Municipale au 06 08 90 80 40 ou le 17 en cas d'urgence.**

Par ailleurs, la Police Municipale insiste sur la **nécessité de verrouiller son véhicule.** En effet, personne n'est à l'abri d'un vol de voiture. Pensez donc à bien vérifier que les ouvertures de votre véhicule (vitres, portières, coffre) sont fermées correctement et à verrouiller la voiture, et ce, même si vous quittez votre véhicule juste quelques secondes. Pensez aussi à retirer vos clés du contact et ne laissez rien de visible dans l'habitacle de votre voiture (utilisez votre coffre et évitez de garder des affaires de valeur dans votre véhicule en votre absence).



Travaux: la Ville vous informe

Des travaux de restauration du pont des Longines seront réalisés en janvier 2023. Dans ce cadre, la circulation sera réglementée par des interdictions et des déviations.

Déchets verts: halte au brûlage à l'air libre

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts (résidus d'élagage et de débroussaillage, taille de haies, feuilles mortes, tontes de pelouse...) est interdit toute l'année! Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes. À noter, les incinérateurs de jardin sont interdits. Des solutions alternatives existent: le compostage domestique, le broyage et le paillage ou encore déposer vos déchets à la déchèterie.

Attention, en cas de non-respect de cette interdiction, les contrevenants s'exposent à **une amende de 450€** (article 131-13 du nouveau code pénal).



Solidarité

Valentigney, Ville de toutes les solidarités

Chaque année, les Boroillots s'investissent pleinement dans les nombreuses actions de solidarité. Un grand bravo à tous pour votre mobilisation!

Aux côtés du peuple ukrainien

La Ville de Valentigney s'est très rapidement mobilisée pour venir en aide aux victimes de la guerre en Ukraine. Une collecte de dons financiers en lien avec la Croix-Rouge française a été organisée. La collecte a également concerné les produits d'hygiène, de premiers secours, d'éléments de couchage... Ces dons ont été réceptionnés par la Protection Civile.



+ de 10 000€

de dons financiers et l'équivalent de

8 m³ de matériel collecté



Au profit de l'Adapei

Tout au long de l'année 2022, l'Adapei du Doubs a organisé des animations, sorties et autres actions en direction des personnes en situation de handicap: repas spectacle, soirée dansante, conférence, journée cabaret, fêtes de Noël, activités sportives... Ces actions sont financées par les dons collectés à l'occasion des Opérations Brioches à laquelle les Boroillots participent toujours généreusement. La Présidente de l'Adapei du Doubs, madame Nicole Gauthier remercie chaleureusement les habitants de Valentigney pour leur accueil généreux.



Fête foraine solidaire

Depuis quelques années maintenant, à l'occasion de la fête foraine de Valentigney, les forains invitent gratuitement les enfants handicapés des structures locales. Le 24 mars dernier, tous ont ainsi pu profiter des attractions de la fête le temps d'un après-midi. Un goûter offert par les forains est venu conclure ce beau moment.

Aide à la mobilité pour les jeunes

Le 11 mars dernier, la Ville de Valentigney a remis dix vélos à l'Association de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ASEA) Nord Franche-Comté. Cette dernière accompagne les jeunes confiés par décision administrative ou judiciaire dans la prévention et le soin des difficultés psychiques mais aussi dans leur formation scolaire et professionnelle et dans leur insertion. Les vélos remis font partie des objets trouvés, non réclamés depuis plus d'un an. L'objectif est de travailler sur la mobilité des jeunes dans l'accompagnement de la construction de leur projet professionnel. Les vélos sont donc chargés de lever un frein à la mobilité quand les liaisons par bus sont trop compliquées. Une fois réparés, les vélos ont été attribués aux jeunes afin de les rendre plus autonomes.



LA HOTTE DE NOËL DES COMMERCANTS



6000 €



DE BONS D'ACHAT EN JEU !*

Plus de 90 Gagnants !

ACAV

Association des Commerçants et Artisans
de Valentigney

ToutMontbellard.com

Ville de Valentigney

Noël

avec
vos commerçants

N'oubliez pas ! L'opération «La hotte de Noël des commerçants» mise en place par l'Association des Commerçants et Artisans de Valentigney, se poursuit jusqu'au **samedi 24 décembre**. Plus de 90 bons d'achats d'une valeur totale de 6000€ sont à remporter ! Rendez-vous vite chez l'un de vos commerçants adhérents à l'ACAV pour tenter votre chance.

Bon anniversaire à Distri Club Médical !

Le magasin Distri Club Médical, spécialiste du matériel médical souffle sa première bougie. Installé depuis un an dans notre Ville, Distri Club Médical propose la vente et la location de matériel médical (lits, fauteuils roulants, lève-malades...) pour les particuliers et pour les professionnels de santé. Il propose une gamme complète de produits pour améliorer le confort, le bien-être, la mobilité et l'autonomie. Vous retrouverez dans votre magasin des produits d'hygiène, des objets du quotidien ergonomiques, des articles d'orthopédie, etc.

Distri Club Médical met à votre service son expertise et ses conseils spécialisés et personnalisés.

L'équipe, constituée de Mickaël Gumus et d'Olivier Bourdon, vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h15 et le samedi de 9h à 12h.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à les contacter.

Petit + : livraison gratuite à Valentigney !



Renseignements : Distri Club Médical
34 rue Etienne Oehmichen - 03 81 97 53 84
valentigney@districlubmedical.com



Nouveau : un primeur dans notre ville

Déjà à la tête du «Primeur des Cossis» à Seloncourt, Bernard Boichot a ouvert le 25 novembre dernier le «Primeur des Boroillots» dans notre Ville. Il propose dans son magasin des légumes et des fruits d'Alsace, Franche-Comté, Bourgogne ou encore Provence. Les produits sont d'une grande fraîcheur. Le magasin est livré trois fois par semaine. Les produits proviennent de fermes répondant à des exigences environnementales et dirigées par des agriculteurs écoresponsables. De plus, biscuits, produits artisanaux et autres gourmandises vous sont proposés.

Petit + : le magasin offre la possibilité de réaliser des corbeilles de fruits ou de gourmandises élaborées en fonction de vos demandes.



Y aller :
Le Primeur des Boroillots - 21 rue des Glaces

Horaires :

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le samedi : 9h à 17h



Au service de votre bien-être

Nadège et Ludovic Vigezzi, Boroillots depuis 10 ans, se sont lancés dans le marketing du bien-être depuis plus de 2 ans (vente directe et présentation de produits à base d'aloé vera). Ils sillonnent la région Bourgogne-Franche-Comté pour faire découvrir les vertus d'une marque allemande présente dans 28 pays à travers le monde.

L'offre de produits se constitue de :

- ▶ Compléments alimentaires (gel à boire, comprimés, vitamine C...)
- ▶ Produits bien-être, soin et hygiène corporelle (gel douche, dentifrice, pommade concentrée à l'aloé Vera, pommade à la Propolis...)
- ▶ Parfums
- ▶ Huiles essentielles naturelles, issues du commerce équitable
- ▶ Articles bien-être (nettoyage, anti-âge, peeling, anti-cellulite)

Pour en savoir plus sur les produits, n'hésitez pas à contacter Nadège et Ludovic Vigezzi.



Renseignements :
Tél. : 06 50 77 91 64, 06 63 05 82 18 ou 03 81 35 16 68.
vigezziludovic@gmail.com



Culture : l'année 2022 rime avec nouveautés

Votre Valentigney magazine vous propose de revenir sur les événements marquants de l'année 2022, organisés dans le cadre de la politique culturelle et d'animations de la Ville.

US Valent's days : une première plus que réussie !

Les 27 et 28 août derniers, un vent d'Amérique a soufflé sur Valentigney. Le service culturel, en partenariat avec l'association Family Motors Club, a organisé la première édition de l'US Valent's days. Tout au long du week-end les amateurs de véhicules emblématiques, de musiques américaines, de l'univers des pin-up... ont déambulé sur l'esplanade Fernand Vurpillot.

La date de l'édition 2023 est d'ores et déjà arrêtée : **réservez votre week-end des 9 et 10 septembre.**

La fête promet d'être encore plus belle avec **plus de véhicules exposés, plus de concerts**, l'élection de Miss pin-up, la balade dans les rues de la Ville et **d'autres animations inédites.**

+ de 4500 personnes étaient présentes sur l'esplanade Fernand Vurpillot.



Un escape game très prisé

Autre nouveauté de l'année 2022: l'escape game organisé dans le cadre d'Halloween. Plusieurs sessions de jeux de pirates et d'horreur étaient proposées par l'Auberge de l'imaginaire et le service culturel. Les participants ont pris beaucoup de plaisir à résoudre les différentes énigmes qui leur ont permis de trouver le trésor. **Rendez-vous le 31 octobre 2023 pour une seconde édition.**

L'insolite a tenu salon

Le premier salon des arts insolites s'est déroulé du 15 au 18 septembre à la salle Georges Jonsco.

Les visiteurs ont découvert une exposition plus qu'originale et qui sort des sentiers battus. Une quinzaine d'artistes ont répondu à l'invitation du service culturel pour mettre en avant leurs créations toutes plus originales les unes que les autres. Peintures, sculptures, photographies, compressions et autres réalisations étaient à découvrir.



Et pour 2023 ?

L'année prochaine s'annonce également riche en rendez-vous culturels. Petit aperçu du programme de début d'année.



Voyage

À l'occasion de son traditionnel concert d'hiver, l'Harmonie vous invite à un concert sur la thématique « Musiques du monde ». Rendez-vous **dimanche 29 janvier**, à 17h à la salle Georges Jonsco. Un beau moment musical en perspective. Entrée libre.

Contact : Harmonie - Tél. 03 81 34 37 42



Un spectacle plein d'originalité !

Samedi 4 février 2023, Valentigney vous propose d'assister à une représentation de la pièce de théâtre « **Le couple nuit gravement à la santé** ». Rendez-vous à 20h30 à la salle Georges Jonsco. À ne pas rater ! Le couple nuit gravement à la santé est une pièce interactive qui se joue autant sur le plateau qu'en dehors. Il ne s'agit pas d'un spectacle d'improvisation, mais bien d'une pièce au déroulement multiple. Tout au long de la pièce, les spectateurs peuvent intervenir pour modifier la suite du spectacle.

Les trois auteurs se sont inspirés des séries américaines pour écrire une comédie à tiroirs, où tout est déjà écrit, et dans laquelle les acteurs réalisent une véritable performance.

Synopsis : Pierre (Pierre Léandri) est un homme, Roxane (Roxane Michelet) est une femme... C'est bien là tout le problème. Ce soir Roxane décide de passer en revue les défauts de son homme... Pour elle, tous les problèmes viennent de lui et uniquement de lui. Au cours de la soirée ce petit jeu va se retourner contre elle.

Tarifs : Prévente (jusqu'au 4 janvier 2023): Plein : 12€ - Réduit* : 8€ / Hors prévente: Plein : 15€ - Réduit* : 10€
Billetterie sur seetickets.com, en mairie ou sur place.

*Le tarif réduit s'applique aux jeunes de 3 à 15 ans, aux étudiants, aux personnes détentrices d'un titre de reconnaissance de handicap et aux demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif).

Contact : service culturel - Tél. 03 81 36 22 43



Place au Merveilleux festival

La 4^e édition du Merveilleux Festival de l'association « À la Lueur des Contes » aura lieu **du 1^{er} au 10 février 2023**. Au programme : des spectacles pour les scolaires de Valentigney mais aussi, dès le début des vacances, des spectacles et ateliers destinés aux familles.

Les spectacles

- ▶ « **Les petits bercés** » : mercredi 1^{er} février à 16h, Maison des contes en Est. Très jeune public - 6 mois à 3 ans
- ▶ « **Mon Pinocchio** » : samedi 4 février à 10h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 7 ans
- ▶ « **De deux choses l'une** » : samedi 4 février à 17h, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 6 ans
- ▶ « **Parole de Poucet!** » : dimanche 5 février à 10h et 17h, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 4 ans
- ▶ « **Les contes de la souris** » : mardi 7 février à 10h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 4 ans
- ▶ « **Autour des arbres** » : mardi 7 février à 14h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 6 ans
- ▶ « **Petits contes amoureux** » : mercredi 8 février à 10h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 4 ans
- ▶ « **Mukashi Mukashi** » : mercredi 8 février à 14h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 7 ans
- ▶ « **Bonhomme!** » : jeudi 9 février à 10h30 et 14h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 7 ans
- ▶ « **Premier cri** » : jeudi 9 février à 20h15, salle de la médiathèque Jules Carrez. Public adulte uniquement
- ▶ « **Grain de sel** » : vendredi 10 février à 10h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 6 ans
- ▶ « **Tous pareils** » : vendredi 10 février à 14h30, salle de la médiathèque Jules Carrez. Tout public dès 5 ans

Pensez à réserver vos places, depuis le site internet, par téléphone ou par mail alalueurdescontes@laposte.net

La compagnie propose aussi des ateliers (origami, danse, peinture, yoga...) à la médiathèque Jules Carrez. N'hésitez pas à vous rendre sur www.alalueurdescontes.fr pour télécharger le programme complet.

Contact : À la Lueur des Contes - Tél. 06 85 55 08 88



Pour les droits des femmes

Les droits des femmes ont été mis à l'honneur le 18 mars dernier à la salle Georges Jonsco. Quatorze structures du Pays de Montbéliard ont travaillé en commun autour d'un projet porté par l'association Féminin Pluri'elles. Tout au long de la journée, des ateliers, des portraits, des témoignages, du théâtre... étaient à découvrir. Le court-métrage « Instinct », tourné dans notre ville et dénonçant les violences conjugales a été projeté. Au cours de la soirée, monsieur le Maire a remis des médailles et des fleurs à de nombreuses femmes qui s'investissent au sein d'associations ou dans leur vie professionnelle.

Près de 150 personnes à la Marche rose

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur l'importance du dépistage, le CCAS de la Ville de Valentigney a organisé une « marche rose » le 12 octobre dernier. Près de 150 personnes ont pris part à cette marche dans les rues de la Ville, entre la place de la République et le collège des Bruyères. Une cinquantaine de collégiens scolarisés aux Bruyères étaient présents dans le cadre de l'association sportive du collège. Bravo à tous pour cette belle mobilisation !



Emploi : 1^{er} forum recrutement

Le 4 mai dernier, le 1^{er} forum recrutement organisé par le CCAS de la Ville de Valentigney a tenu toutes ses promesses. Plus de 30 entreprises étaient présentes à la salle Georges Jonsco pour accueillir les visiteurs en quête d'emploi. De nombreux secteurs étaient représentés : industrie, BTP, commerce, restauration, hôtellerie, service à la personne, sécurité, propreté, santé, animation, événementiel... Jobs d'été, contrats ou encore services civiques... les propositions étaient nombreuses.

C'est déjà Noël pour nos aînés

Le traditionnel thé dansant des aînés organisé par le CCAS de la Ville a eu lieu les après-midis des 25 et 26 novembre à la salle Georges Jonsco. Les aînés de notre Ville étaient ravis de se retrouver dans une ambiance musicale pour partager un moment de convivialité autour d'un goûter. Tous ont passé un très bon après-midi et sont repartis avec un cadeau offert par la Municipalité.



Mobival : au service de nos seniors

Ce service accompagne les Boroillots de plus de 60 ans sur tout le territoire de PMA et à l'hôpital de Trévenans. Quel que soit votre besoin : courses alimentaires (le vendredi), commerces spécialisés, rendez-vous médical ou administratif... Mobival vous prend en charge depuis votre domicile. Vous êtes conduit jusqu'à votre destination puis raccompagné chez vous. Le service fonctionne aux horaires suivants :

- ▶ les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15 ;
- ▶ les mercredis de 8 h 15 à 12 h ;

Les tarifs varient de 2 à 15€ selon la destination. **Attention, notez bien que ce service n'est ni un taxi ni un VSL.**



Plus d'infos : CCAS
Tél. 03 81 36 25 02 ou ccas@valentigney.fr

Actualités

Une nouvelle directrice à la crèche

Karen Jimenez est la nouvelle directrice de la crèche de notre Ville. Elle a pris ses fonctions le 2 novembre. Karen Jimenez est infirmière de formation. Après avoir travaillé pendant 4 ans au sein du service de réanimation adulte à l'hôpital de Belfort, la Boroillotte a rejoint le service pédiatrique de l'hôpital de Montbéliard, puis de Trévenans. Elle occupera ce poste pendant 22 ans. Toute l'équipe de Valentigney infos lui souhaite la bienvenue dans notre ville.



La crèche Lou Bottet en pratique

La crèche Lou Bottet accueille quotidiennement 37 enfants, âgés de 2 mois et demi à 4 ans (non scolarisés), sans condition d'emploi des parents. Ce service a pour but de favoriser l'éveil psychomoteur et social de l'enfant, de lui permettre de s'ouvrir au monde tout en respectant son rythme. Trois modes d'accueil sont possibles en fonction des besoins des familles : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence.

Horaires d'ouverture

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30. Elle ferme ses portes pendant 4 semaines en été et 1 semaine en hiver et exceptionnellement à l'occasion de certains ponts.

Tarifs

Ils sont calculés en application du barème de la CNAF, en fonction des ressources de la famille et du nombre d'enfants dont elle a la charge. Ce tarif est calculé de façon identique, que l'enfant vienne en accueil occasionnel ou régulier. Il couvre la prise en charge de l'enfant pendant son temps de présence dans la structure, y compris les soins d'hygiène et les repas.



Contact : Crèche Lou Bottet - 20 rue de Provence - Tél. 03 81 30 74 60



N'oubliez pas le marché de Noël

Samedi 17 décembre, venez vous plonger dans l'ambiance de Noël à l'occasion du marché de Noël de Valentigney. De nombreux stands d'artisanat, objets décoratifs et gourmandises vous attendront de 10 h à 20 h sur la place Émile Peugeot.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



À l'occasion du marché de Noël, une vente de petits objets (porte-clés, bougies...) et une marche aux flambeaux seront organisées au profit du Téléthon.



Toutes les infos auprès du service culturel - Tél. 03 81 36 22 43



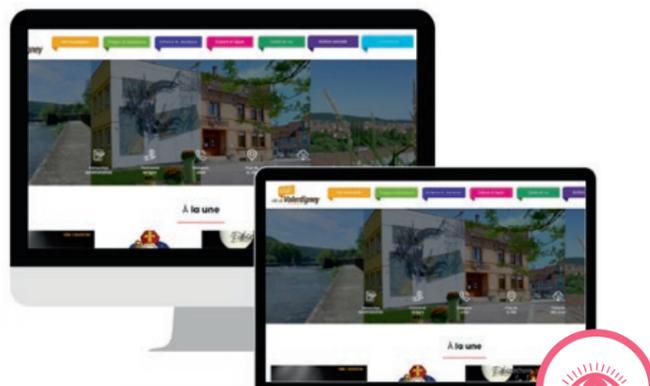
Fermeture de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, les services de la Mairie seront fermés le lundi 26 décembre 2022 et le lundi 2 janvier 2023.

Du nouveau côté Communication

Les élus de Valentigney ont souhaité poursuivre leur démarche de modernisation des outils de communication de la Ville. Après la presse municipale, c'est aujourd'hui le site internet qui s'offre un nouveau look. Plus moderne, plus pratique et plus intuitif, le site internet s'adapte aux différents supports (ordinateurs, smartphones et tablettes...).

Afin d'optimiser la navigation, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Démarches Administratives, Paiements en ligne, Numéros utiles, Plan de la Ville, Publicité des actes).



Site internet ou presse municipale, j'identifie rapidement et facilement les rubriques grâce aux codes couleurs.



La démocratie participative en quelques clics

En janvier 2023, la Ville de Valentigney se munira de l'application citoyenne gratuite TELLMYCITY. Elle vous permet, via un smartphone, une tablette ou un navigateur internet, de relever et transmettre au bon service municipal un dysfonctionnement repéré sur l'espace public dans les domaines de la propreté, de l'éclairage ou des espaces verts notamment. Chaque habitant peut se géolocaliser (ou entrer l'adresse manuellement), faire des photos, joindre des fichiers et transmettre son signalement, en quelques clics. Vous participez ainsi au bien-être de votre ville en quelques clics et restez informés en temps réel de son actualité. N'hésitez pas devenir acteur de votre Ville et téléchargez l'application TELLMYCITY (sur IOS et Android).



Recensement de la population 2023

La commune de Valentigney réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Une partie des logements et des habitants sera recensée à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Dans notre Ville, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, conservez-le précieusement. Vous avez la possibilité de vous faire recenser en ligne: c'est plus simple, plus rapide et plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population**: âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- ▶ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune: **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante!** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- ▶ Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- ▶ Identifier **les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront ensuite remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

i Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.



Déneigement : quelques rappels utiles

Voici quelques conseils afin de circuler le plus facilement possible et dans de bonnes conditions de sécurité en cas de neige.

Les obligations de la Ville

Concernant les routes, la Ville sale uniquement les axes principaux et les voies présentant des particularités (relief...) afin de préserver l'environnement. Toutefois, l'ensemble du réseau routier sera déneigé. La Ville se doit d'assurer le déneigement des trottoirs au droit des bâtiments, des services et des places publiques. Elle doit également déneiger les trottoirs au centre-ville afin de faciliter l'accès aux commerces ainsi que les espaces partagés (cycles, piétons).

Les obligations des riverains

Elles sont fixées par un arrêté du maire et imposent aux riverains le déneigement des trottoirs au droit de leur habitation afin de laisser un passage suffisant pour la circulation piétonne en toute sécurité. Il est également interdit de repousser sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Enfin, il est interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Quelques recommandations supplémentaires

Afin de faciliter le travail des agents municipaux qui entretiennent la Ville, il est souhaitable que les riverains garent leurs véhicules dans les cours des maisons et non le long de la chaussée. Lorsque cela n'est pas possible et que la rue est étroite, il est recommandé de garer tous les véhicules du même côté afin de faciliter le passage des engins de déneigement.



Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Pays de Montbéliard Agglomération instaure une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI). En 2024, vous recevrez donc une facture qui correspondra à la production de vos déchets. Seule la collecte du bac d'ordures ménagères sera facturée, pas celle du bac jaune.

La grille tarifaire, votée lors du Conseil Communautaire du 10 mars 2022, prévoit plusieurs cas de figure: habitat individuel ou collectif, résidence secondaire, professionnels... Un simulateur en ligne est à votre disposition pour évaluer le montant de votre redevance.

i Pour toutes questions relatives à la REOMI (ou à la collecte des déchets en général), contactez la direction Collecte des déchets de PMA au 03 81 31 84 99 ou rendez-vous sur : www.agglo-montbeliard.fr/#1/dechets/redevance-enlevement-ordures-menageres-incitative.html

Nouvelle activité à la Maison Pour Tous

Ça y est, le club tarot vient de voir le jour! Les amateurs se réunissent tous les mardis de 14h à 17h à la Maison Pour Tous, 10 rue Carnot (derrière La Poste). Les premières parties se sont jouées le 30 novembre dernier avec 6 participants. N'hésitez pas à les rejoindre. Vous pouvez aussi vous inscrire aux autres activités après les vacances de Noël. Les cotisations des ateliers sont réduites de 30%.

Contact: Maison Pour Tous
Tél. 06 25 93 27 67
Mail: maison-pour-tous1@orange.fr



Valentigney, Ville de sport

Notre Ville aime le sport. Elle compte de nombreuses associations sportives et accueille de beaux rendez-vous sportifs.



Belles performances de nos petits athlètes

Les enfants des écoles élémentaires et les grandes sections des écoles maternelles se sont donnés rendez-vous les 16 et 17 juin derniers aux Longines à l'occasion de la fête sportive. Au programme de ces deux jours de compétition : des épreuves de course, de lancer et de saut. De nombreuses récompenses ont été remises aux vainqueurs et tous ont participé dans la bonne humeur et sous une météo plus que favorable, à cette belle journée sportive. Bravo à tous les participants !

Beau succès pour le Challenge Santé Seniors

L'Office Municipal du Sport (OMS), en partenariat avec le service des sports et le CCAS a organisé le 5^e Challenge Santé Seniors le 30 juin dernier aux Longines. Des élèves du collège des Bruyères ont été associés à cette organisation. **Plus de 50 personnes de plus de 60 ans ont participé** à des épreuves sportives adaptées. Les participants ont testé la marche, la course, le lancer de ballons, le relais, les exercices de réflexion, de mémoire et de logique ou encore le « Boulanque », un mélange entre la pétanque et le bowling. Plaisir et convivialité étaient les maîtres-mots de cette journée au cours de laquelle les seniors ont relevé le challenge et ont démontré de belles capacités.



Les sportifs à l'honneur

Chaque fin d'année, Valentigney fête comme il se doit ses sportifs méritants. La cérémonie 2022 a lieu vendredi 16 décembre. À cette occasion, les sportifs, qu'ils pratiquent une discipline en individuel ou en équipe, sont récompensés. Sans oublier les dirigeants, arbitres et bénévoles sans qui les associations sportives n'existeraient pas.

Voitures à pédales : du beau spectacle au centre-ville

Le 24 septembre dernier, 22 coureurs étaient réunis afin de disputer une course comptant pour le championnat de France et le championnat d'Europe de voitures à pédales. Des coureurs motivés, de la bonne humeur et des looks plus originaux les uns que les autres ; tout était au rendez-vous pour en mettre plein les yeux au nombreux public présent. Avant le lancement de la course, les bolides ont été présentés par les coureurs au cours de mises en scène musicales.



En 2023, la grande finale du championnat de France aura lieu à Valentigney ! Notez bien la date : dimanche 24 septembre.



Trail des Ducs : en terre borillotte

Le 20 novembre dernier, le Trail des Ducs s'est élancé depuis les Longines (pour la 2^e année consécutive). C'est un temps humide et froid qui a accompagné les quelques **900 participants inscrits à cette 8^e édition**. La météo n'a entaché ni le moral ni la motivation des coureurs. Trois parcours étaient au programme de la journée : 10 km, 18 km et 28 km. **L'édition 2023 vous donne rendez-vous, toujours au départ des Longines, le dimanche 19 novembre.**

Sur les tatamis...

Le Judo club de Valentigney organise un stage technique **mardi 27 décembre 2022**, au Complexe Sportif des Tâles, de 14h à 17h. Le stage sera dirigé par Philippe Thomas, expert national et Vincent Vieille-Marchiset, champion d'Europe Junior, 3 fois finaliste du Tournoi de Paris, expert du Né-Waza. Le stage est destiné aux catégories benjamins à vétérans. Le lendemain, **mercredi 28 décembre**, le club organise son Tournoi de fin d'année, de 8h à 18h au Complexe Sportif des Tâles.



Samedi 7 janvier 2023, le Judo Club vous invite à une journée porte ouverte de 14h à 17h au Dojo des Longines, rue Villedieu. Pour toute inscription ce jour-là, une surprise vous sera offerte et le kimono vous sera prêté jusqu'à la fin de la saison.



► **Vendredi 16 décembre**
cérémonie « Sportifs méritants » à 19h, salle Georges Jonesco Contact : service des sports - Tél. 03 81 36 25 04

► **Samedi 17 décembre**
marché de Noël sur la place Émile Peugeot de 10h à 20h avec stands d'artisanat, gastronomie, objets décoratifs... Buvette et restauration sur place. Présence d'un stand au profit du Téléthon. Entrée libre. Contact : service culturel - Tél. 03 81 36 22 43



► **Mardi 27 décembre**
stage technique du judo club au Complexe Sportif des Tâles de 14h à 17h

► **Mercredi 28 décembre**
tournoi annuel du judo club de 9h à 17h au Complexe Sportif des Tâles.



► **Judi 12 janvier**
cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants à 18h, salle Georges Jonesco

► **Lundi 16 janvier**
vœux du Maire aux institutions, monde économique et associatif à 19h, salle Georges Jonesco.

► **Du 19 janvier au 25 février**
recensement de la population

► **Dimanche 29 janvier**
concert d'hiver de l'Harmonie à 17h, salle Georges Jonesco. Entrée libre

► **Du 1^{er} au 10 février**
4^e édition du Merveilleux festival Spectacles, ateliers et animations sont proposés par l'association À La Lueur des Contes. Gratuit - Sur réservation. Programme complet disponible sur le site de la compagnie : www.alalueurdescontes.fr

Contact : À la Lueur des Contes Tél. 06 85 55 08 88 ou alalueurdescontes@laposte.net

► **Samedi 4 février**
spectacle « Le couple nuit gravement à la santé » à 20h30 à la salle Georges Jonesco. Tarifs prévente (jusqu'au 4 janvier 2023) : plein - 12 €, réduit : 8 €. Tarifs hors prévente : plein - 15 €, réduit : 10 €. *Le tarif réduit s'applique aux jeunes de 3 à 15 ans, aux étudiants, aux personnes détentrices d'un titre de reconnaissance de handicap et aux demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif) Contact : service culturel - Tél. 03 81 36 22 43



► **Dimanche 12 février**
journée vénitienne à 12h, salle Georges Jonesco



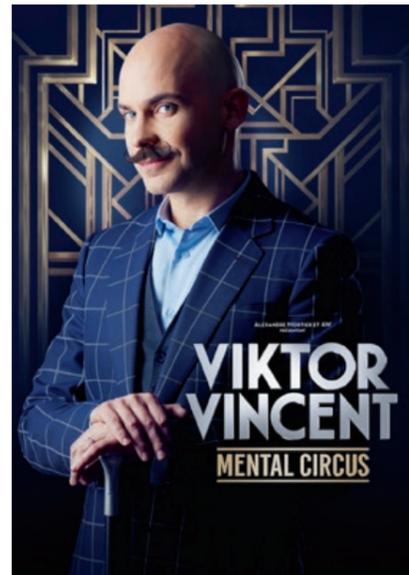
► **Du mardi 21 au samedi 25 février**
résidence artistique et restitution du spectacle de la troupe Time To Tramp



► **Du lundi 20 au samedi 25 mars**
semaine de la langue française

► **Dimanche 26 mars**
grand nettoyage de printemps de la Ville

► **Dimanche 23 avril**
représentation du spectacle « Mental Circus » de Viktor Vincent



► **Samedi 29 avril**
représentation du spectacle « Le cabaret aquatique »

► **Lundi 8 mai**
4^e édition de l'Europa Cup derrière Dery



► **Du vendredi 19 au dimanche 21 mai**
NOUVEAU Bloody weekend aux Longines



► **Samedi 27 mai**
représentation du spectacle « Classe! » par le duo « Giroud et Stotz »



► **Vendredi 9 et samedi 10 juin**
BockSons festi'Val sur l'esplanade Fernand Vurpillot



► **Samedi 24 juin**
forum des associations aux Longines

► **Samedi 1^{er} et dimanche 2 juillet**
Grand retour du festival folklorique Rythmes et Couleurs sur l'esplanade Fernand Vurpillot



► **Samedi 9 et dimanche 10 septembre**
US Valent's days sur l'esplanade Fernand Vurpillot



► **Dimanche 24 septembre**
grande finale du championnat de France de voitures à pédales

► **Octobre**
animations dans le cadre de la campagne de sensibilisation Octobre Rose



► **Dimanche 1^{er} octobre**
fête de la paysannerie



► **1^{re} quinzaine d'octobre**
fête de la science

► **Du jeudi 12 au dimanche 15 octobre**
salon des arts insolites



► **Dimanche 19 novembre**
Trail des Ducs



► **Samedi 16 décembre**
marché de Noël



Le Maire
et le Conseil municipal
vous souhaitent
d'agréables fêtes
de fin d'année
et une bonne
et heureuse
année 2023!

